

Avis adopté

Séance plénière du 9 mai 2023

Fin de vie : faire évoluer la loi ?

Déclaration du groupe Environnement et nature

A la question posée au mois d'octobre dernier par la Première Ministre, consistant à savoir si le cadre actuel de l'accompagnement de la fin de vie est adapté, l'avis que nous examinons répond par la négative, sans ambiguïté mais non pas sans nuance.

Son apport principal consiste à consacrer un droit à l'accompagnement à la fin de vie jusqu'à l'aide active à mourir. Mais il serait réducteur d'en retenir ce seul résultat. Car pour y parvenir la Commission temporaire, dont nous saluons l'implication, a su emprunter un chemin exigeant aux allures de ligne de crête. A partir d'un rigoureux bilan de la loi Claeys-Leonetti, elle a évité des pièges, pointé les problématiques qui méritaient de l'être, apporté des précisions, et in fine, a appelé aux ajustements du droit qui s'imposent.

Elle a évité des pièges, comme celui qui aurait consisté à opposer soins palliatifs et aide active à mourir.

Elle a pointé des problématiques, voire des insuffisances, comme : les impacts négatifs de la tarification à l'activité, l'incertitude quant à l'absence de souffrance dans le cadre des sédations profondes, ou encore l'insuffisante disponibilité territoriale des services de soins palliatifs, dont pas moins de 21 départements sont toujours dépourvus.

Elle a apporté de nombreuses précisions, sur la diffusion et l'opposabilité des directives anticipées, la portée de la clause de conscience ouverte au personnel médical, ou encore sur la situation particulière des personnes en incapacité d'exprimer leur volonté.

Elle a, enfin, appelé aux indispensables ajustements du droit, que celui-ci soit contenu dans le code des assurances, dans le code pénal ou, comme cela a été encore rappelé ce matin, dans le code civil.

Pour mener à bien ce travail difficile, la rapporteure et les membres de la Commission ont su ériger en valeur cardinale le respect et les convictions de chacun. A l'heure de se prononcer, nous avons voulu faire de même au sein de notre groupe, en reconnaissant que ce sujet douloureux mais universel fait appel à l'intime des croyances, de l'expérience et du vécu, sans forcément pouvoir se réduire aux seules logiques d'appareil.

C'est donc sur la base d'un échange intense au sein du **groupe Environnement et Nature** que celui-ci **approuvera majoritairement l'avis.**